

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 3 AOÛT 2015 À 19 H.

Sont présents :	M. Jean-François Boudreault	Maire
	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1
	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2
	Mme Hélène Tanguay	Conseillère no. 3
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 15-08-106

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec trois ajouts au varia.

Point 3. Résolution # 15-08-107

Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juillet 2015

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance

- Ministère des Transports – Le gouvernement du Québec a la volonté d'offrir aux résidents un service de «désenclavement» douze mois par année. Notre participation est sollicitée afin de soumettre un document portant sur les enjeux, nos besoins et notre vision d'un service hivernal amélioré. Vers la mi-septembre 2015, divers scénarios nous seront présentés dans la région.
- Ministère des Transports – Accorde 5 000 \$ à notre Municipalité pour l'amélioration des accotements du chemin de la Ferme dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015.

Point 5.

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 31 juillet 2015.

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2015.

Point 6. Résolution # 15-08-108

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 15-07 au montant de 50 116.41 \$.

Point 7. Résolution # 15-08-109

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 15-07.1 totalisant une somme de 97 050.28 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 31 juillet 2015.

Point 8.Énumération des factures de plus de 500 \$

Il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils Inc. 9 198.00 \$
Ponceau – Anse-aux-Fraises
- A. Hébert & Fils Inc. 26 444.25 \$
Réfection du sentier entre Pointe de l'Ouest et Anse-aux-Fraises
- A. Hébert & Fils Inc. 856.10 \$
Disposition des sols contaminés et études de sol (Anse-aux-Fraises)
- A. Hébert & Fils Inc. 717.44 \$
Installation du quai flottant avec le camion-grue
- Actuel Conseil inc. 1 034.78 \$
Visite et rapport d'inspection – Résidence
- Distribution J.R.V. Inc. 1 448.69 \$
Membrane géotextile – Projet parc de vélos multigénérationnel
- Foss National Leasing – Corp-Rate 1 517.99 \$
Carburant pour les véhicules municipaux – Juin 2015
- Quatrex 1 171.14 \$
Boîtes à batteries de véhicules
- Urba-SOLutions 6 821.87 \$
Études de sol de 10 terrains de villégiatures (50%)

Point 9.Rapport des conseillers

M. Tremblay mentionne que nous attendons toujours les rapports d'évaluation d'Héneault et Gosselin. En fait, celui de la maison mobile a été livré la semaine dernière et celui de l'écomusée devrait être, présentement, dans nos messageries électroniques. De plus, il a vérifié l'affichage de lieu auprès du ministère des Transports et l'indication de l'Anse-aux-Fraises devrait être faite par Tourisme Côte-Nord ou nous-même. Une permission de voirie du ministère sera nécessaire pour l'implantation de la signalisation. Mme Tanguay ajoute que des clients ont aussi mentionné le manque d'indications pour se rendre à la chute à Boulay. Finalement, il demande si l'équipement nautique sera mis en place cet été. M. Boudreault mentionne que les pédalos devraient être installés et en profite pour mentionner que l'agrandissement du quai au port de mer de Port-Menier sera commandé pour l'an prochain.

M. Auclair nous informe du suivi de ses recherches sur la réglementation des barils d'essence concernant la sécurité publique et incendie.

Mme Tanguay poursuit en mentionnant qu'il serait approprié de demander à la population d'informer la Municipalité, le service incendie, des propriétaires de ces barils, leur quantité, leur lieu d'entreposage et autres informations pertinentes. Elle termine en informant l'assemblée qu'elle a participé à un dîner avec M. André Desrochers et un groupe de géologues lors de leur passage. Cette rencontre fut très intéressante et enthousiasmante.

Point 10. Résolution # 15-08-110Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013* ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU QUE la Municipalité présente des travaux pour la somme de 50 611 \$ pour la mise à niveau de l'eau potable et des égouts, 122 528 \$ pour la gestion des matières résiduelles ainsi que 71 536 \$ pour la voirie locale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité que :

- la Municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’applique à elle ;
- la Municipalité s’engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire;
- la Municipalité s’engage à réaliser le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l’ensemble des quatre années du programme (33 600 \$);
- la Municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire de toute autre modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Point 11. Résolution # 15-08-111

Étude de caractérisation de sol – Terrains de villégiature

ATTENDU QUE le mandat octroyé à Urba-SOLutions par la résolution # 15-03-039 dans lequel des études de caractérisation de sol sur les terrains de villégiature en développement proposait un prix unitaire de 875 \$ plus les taxes applicables (soumission établie sur seize (16) terrains);

ATTENDU QUE quatre (4) propriétaires de terrain qui désiraient faire caractériser leur terrain et ainsi partager les frais du technicien se sont désistés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l’unanimité de retenir les services d’Urba-SOLutions qui propose un prix unitaire de 1 166.67 \$ plus les taxes applicables. Le prix soumis inclut les frais de déplacement, les frais de séjour, les travaux sur le terrain, les analyses en laboratoire, etc. sauf les frais de machinerie si nécessaire.

Point 12. Résolution # 15-08-112

Demande de financement – Minigolf historique – Chevaliers de Colomb

ATTENDU la tenue d’un 5 à 7 en juin dernier par les Chevaliers de Colomb pour le financement de leur projet de minigolf historique;

ATTENDU QUE la Municipalité doit avoir, au même titre que les entreprises locales, un parcours à son effigie;

ATTENDU QUE la subvention de 25 000 \$ bonifiée d’un montant équivalant aux taxes de services et de vente déjà octroyée;

ATTENDU le prêt du tracteur Kubota ainsi que de la bétonnière manuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à la majorité de réserver le parcours représentant le quai de Port-Menier pour la somme de 2 000 \$ qui sera versée à la réalisation du projet. Un élu a émis son objection à l’effet que la Municipalité, étant la principale source de financement, aurait dû avoir le premier choix de parcours. Ce dernier est toutefois d’accord que la Municipalité doit posséder son parcours.

Point 13. Résolution # 15-08-113

Dépôt du plan d’affaires, sommaire exécutif – Lien interrives

Il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à

l'unanimité de recevoir et déposer le plan d'affaires, sommaire exécutif, soutenant la mise en place d'un nouveau lien maritime entre Havre-Saint-Pierre, Anticosti et Rivière-au-Renard. Ce rapport sera rendu public lorsque la Ville de Gaspé aura, elle aussi, déposé le plan d'affaires, sommaire exécutif.

Point 14. Résolution # 15-08-114

Demande d'appui - Menace de fermeture de certaines écoles de notre région

ATTENDU QUE la déclaration du ministre François Blais de revoir les allocations vouées au maintien des écoles de moins de 100 élèves et du projet de mettre fin au financement pour l'entretien des écoles occupées à moins de 50 %;

ATTENDU QUE les conséquences néfastes de possibles fermetures d'écoles en région occasionnent une réduction dans la dispense de services publics;

ATTENDU QUE le maintien complet des écoles de village est nécessaire pour la vitalité de toute communauté ainsi que pour contrer l'exode des jeunes et des familles;

ATTENDU QUE pour toutes les municipalités en région la perte d'une école signifie la perte de services de base et un abandon du milieu rural vers un centre urbain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Annie Gosselin, appuyé par Mme Hélène Tanguay et résolu à l'unanimité de demander au ministre de l'Éducation, M. François Blais, d'obtenir la certitude qu'il n'y aura aucune fermeture d'école dans notre région.

Point 15. Résolution # 15-08-115

Demande d'appui et d'aide financière – À la source de Sept-Îles

ATTENDU QUE les services offerts par l'organisme À la source Sept-Îles sont essentiels aux familles de notre communauté étant donné la situation dans laquelle se retrouvent les femmes enceintes devant se déplacer vers Sept-Îles pour les dernières semaines de leur grossesse en attente de leur accouchement;

ATTENDU QUE la plupart des centres accoucheurs ont été fermés il y a maintenant plus de 10 ans;

ATTENDU la situation financière précaire de l'organisme À la source Sept-Îles;

ATTENDU QUE l'organisme effectue des démarches de financement auprès du Centre Intégré de la santé et des services sociaux afin que le caractère essentiel de leur service d'hébergement soit reconnu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité :

- d'octroyer la somme de 500 \$ à l'organisme À la source de Sept-Îles;
- de recommander la reconnaissance de la demande faite par la direction de l'organisme À la source de Sept-Îles auprès du Centre Intégré de la santé et des services sociaux afin que le caractère essentiel de leur service d'hébergement soit reconnu, d'assurer le bon fonctionnement de l'organisme en comblant la masse salariale, permettant un entretien adéquat des installations ainsi que la poursuite des activités régulières.

Point 16. Résolution # 15-08-116

Embauches

ATTENDU QU'un poste à l'aménagement paysager reste à combler;

ATTENDU QUE le conseil municipal a consenti à retirer la tâche d'entretien ménager d'un employé diminuant ainsi sa semaine régulière;

ATTENDU les candidatures locales reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Guylaine Léveillé comme préposée à l'entretien ménager et Mme Lyne Lemire au poste de préposée à l'aménagement paysager selon les conditions convenues avec chacune d'elles.

Point 17. Résolution # 15-08-117

Demande d'appui – Comité aviseur du territoire des résidents d'Anticosti – Renommer

le sentier «Canard»

ATTENDU QUE feu M. Gérard Lelièvre a été propriétaire d'un chalet de villégiature depuis de nombreuses années dans le secteur de la rivière aux Canards;

ATTENDU QUE feu M. Gérard Lelièvre a entretenu gracieusement et volontairement le sentier menant à la rivière aux Canards;

ATTENDU QUE la famille immédiate accepte la nouvelle nomination du sentier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de recommander la nomination du sentier menant à la rivière aux Canards le sentier Gérard Pitt Lelièvre en mémoire de ce dernier.

Point 18. Résolution # 15-08-118

Demande d'appui et de financement – Évènement culturel – M. Frédéric Michaud

ATTENDU QUE M. Frédéric Michaud a effectué toutes les démarches pour accueillir un artiste de la relève, Phil Brach, à Port-Menier;

ATTENDU QUE M. Michaud tentera d'obtenir du financement auprès d'autres entreprises et organismes locaux et estime son projet à environ 2 500 \$;

ATTENDU QUE l'évènement n'aura aucun lien avec les activités pétrolières;

ATTENDU QUE le spectacle sera offert gratuitement à la communauté;

ATTENDU QUE l'activité proposée dynamisera la vie sociale et culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par Mme Annie Gosselin et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 1 000 \$ à M. Frédéric Michaud pour la tenue d'un spectacle culturel au local des Chevaliers de Colomb le 21 août prochain. Le versement s'effectuera conditionnellement à la tenue de l'évènement.

Point 19.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une personne est présente.

Début de la période de questions : 20 h 15

- À titre de suggestion, si certains résidents possèdent des barils d'essence, c'est que le problème provient du prix à la pompe. Il faudrait aussi sensibiliser les commerces concernés.
- Tout comme le conseil municipal et malgré les mauvaises expériences du passé, un citoyen pense que le projet du lien interrives est très important pour le développement de l'île en plus d'être durable.
- J'ai aussi eu le plaisir de rencontrer et d'échanger avec M. Desrochers lors de son passage. Nous avons discuté des géoparcs. Je ne sais pas où notre dossier en est rendu mais c'est une merveilleuse idée de développement durable qui apporterait beaucoup de clientèle touristique et de nombreuses activités sont à développer. De plus, je suis prêt à m'impliquer personnellement dans ce dossier.

Fin de la période de questions : 20 h 23

Point 20. Résolution # 15-08-119

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Hélène Tanguay, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 24.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

Jean-François Boudreault
Maire

Véronique Rodgers
Secrétaire-trésorière